

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(21\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin au ministre des Travaux Publics, 27 septembre 1880](#)

Jean-Baptiste André Godin au ministre des Travaux Publics, 27 septembre 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[27 septembre 1880](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Carnot, Sadi \(1837-1894\)](#)

Lieu de destinationParis

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur le tracé de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Laon. Godin s'adresse au ministre en qualité de conseiller général de l'Aisne au sujet du tronçon de Guise à Wassigny de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Laon. Il joint à sa lettre une lettre de lui et de Delorme, maire de Guise, au Conseil général des ponts et chaussées. Godin conteste l'avant-projet de l'ingénieur Menche de Loise, et soutient le contre-projet qui comprend la réalisation par l'État de 1 700 m de raccordement de la ligne d'intérêt local au chemin de fer de l'État.

NotesSadi Carnot est sous-secrétaire d'État aux travaux publics du 5 février au 23 septembre 1880, puis ministre des Travaux publics du 23 septembre 1880 au 14 novembre 1881.

Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Personnes citées

- [Conseil général des ponts et chaussées](#)
- [Delorme, Jacques Philippe](#)
- [Menche de Loisne, Henri Marie Joseph \(1824-1903\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Laon \(Aisne\)](#)
- [Valenciennes \(Nord\)](#)
- [Wassigny \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)

Collation1 p. (219r, 220r, 221v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise le 27 septembre 1880

219

A Monsieur Le Ministre
des Travaux publics.

Monsieur le Ministre est
ancien collègue,

Notre avènement au ministère
m'engage à vous soumettre de nouvelles
en ma qualité de conseiller général du
canton de Guise, les questions qui ont trait
le tracé de la section de chemin de fer
comprise entre Guise et Wassigny,
section qui fait partie des études du
chemin de fer de Laon à Valenciennes.

Considérant sur votre bienveillante
attention, je joins à la présente une
lettre que M. Delorme, maire de Guise
et moi, venons d'adresser à Monsieur
les membres du conseil général des
Ponts et Chaussées, avec le mémoire
que les communes intéressées ont
précieusement produit à ce sujet.

Les intérêts de l'Etat et ceux de
la circulation générale sont assez
généralement mis en jeu dans l'avant-projet

de M. l'Ingénieur en chef Menche de
Laigne, pour que nous cherchions
dans l'appui de votre équité les
moyens d'une juste réparation des
erreurs commises.

Les irrégularités attachées à l'ancien
projet de M. Menche de Laigne dispa-
raîtraient facilement si le Gouverne-
ment adoptait le contre-projet que
nous lui avons soumis et s'il
prenait en même temps à sa charge
les 1400 mètres de raccordement à
construire pour relier le chemin de
fer d'intérêt local au chemin de fer
de l'Etat.

Le tracé particulier que nous faisons
l'ancien projet présenterait alors sa
raison d'être, puisqu'il n'a eu pour
but que de se relier au chemin de
fer d'intérêt local sans causer à
celui-ci aucun frais.

En ajoutant ce petit tronçon de
raccordement au chemin de fer
d'intérêt général rectifié, comme
nous l'avons proposé, nous
réalisons, Monsieur le Ministre,
une économie notable de dépenses
au profit de l'Etat.
Nous sommes, à perpétuité,

Le pays d'une économie sérieuse
 sur les transports des voyageurs et
 des marchandises, et sous l'empire
 justice aux réclamations des communes
 restées jusqu'ici sans effet, sous la
 pression administrative du départe-
 ment.

Je ne doute pas un instant
 que votre esprit d'équité trouve ces
 motifs suffisants pour vous faire
 agir de votre influence, afin de
 leur prendre en considération et
 de faire reformer un ancien projet
 préjudiciable aux intérêts généraux

travaux agricoles, Monsieur le
 Ministre et l'ancien collègue,
 l'assurance de mon dévouement

Le Directeur